Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada
www.ainc-inac.gc.ca

LE MINISTRE PRENTICE ANNONCE LA RENOMINATION D'UN MEMBRE DE L'OFFICE GWICH'IN DES TERRES ET DES EAUX

2-2859

OTTAWA (le 2 avril 2007) – L'honorable Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, a annoncé aujourd'hui la renomination de Paul Sullivan à l'Office Gwich'in des terres et des eaux *(lien externe, nouvelle fenêtre s'ouvre)* . *(non disponible en français)* Cette nomination prend effet immédiatement.

« Les résidants de la région visée par le règlement des Gwich'in continuent de bénéficier de l'important travail de l'Office, qui s'efforce d'optimiser l'utilisation des terres et des ressources en eau, toute en maintenant un équilibre entre les activités de conservation et d'exploitation dans la région, a déclaré le ministre Prentice. Je suis heureux que M. Sullivan ait accepté de remplir un autre mandat. »

M. Sullivan, d'origine Gwich'in, est né et a grandi à Aklavik, dans les Territoires du Nord-Ouest. Il est ingénieur pour Hélicoptères canadiens à Inuvik (Territoires du Nord-Ouest).

L'Office, un organisme de réglementation établi en 1998 en vertu de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in, a pris effet en vertu de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*. Il permet d'offrir un système global et coordonné de gestion des terres dans la vallée du Mackenzie et les Territoires du Nord-Ouest.

Le *Loi* autorise l'Office à réglementer l'utilisation des terres et des ressources en eau en émettant, en modifiant, en renouvelant et en suspendant des permis dans la région visée par le règlement des Gwich'in : toutes les terres de la Couronne, les terres des Gwich'in et les autres terres privées.

L'Office compte cinq membres, y compris le président. Deux d'entre aux sont nommés par le Conseil tribal des Gwich'in, un est nommé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, un autre par le gouvernement du Canada, et le président est nommé par les quatre membres. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien nomme ensuite tous les membres à l'Office pour un mandate de trois ans.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Deirdra McCracken
Attachée de presse
Cabinet de l'honorable Jim Prentice
819-997-0002

Relations avec les médias

2008-05541/

Affaires indiennes et du Nord Canada
819-953-1160

Date de
modification : 2007-06-14